

19/12/2011



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **La coopération entre l'ONEP et l'AFD renforcée par un prêt pour le Programme National d'Assainissement Liquide**

En marge du 1er Forum Méditerranéen de l'Eau à Marrakech, il a été procédé, lundi 19 décembre 2011, à la signature d'une convention de financement, d'un montant de 20 millions d'euros, entre Monsieur Ali Fassi Fihri, Directeur Général de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP), et Monsieur Joël Daligault, Directeur au Maroc de l'Agence Française de Développement (AFD).

Le prêt de l'AFD est destiné à financer le programme d'appui au Programme National d'Assainissement Liquide au niveau d'environ trente (30) centres du Royaume, au bénéfice d'une population de plus de 570 000 personnes. Cet important programme consiste en la réhabilitation et l'extension de réseaux d'assainissement, la construction de stations d'épuration et l'acquisition du matériel d'exploitation.

Ce concours s'inscrit dans le cadre d'un co-financement européen auquel participera l'Union Européenne, au titre de la Facilité d'Investissement de Voisinage (UE/FIV), la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la Kreditanstalt fur Wiederaufbau (KfW), pour un montant total de 88 millions d'euros. Dans le cadre de l'harmonisation de l'aide, l'AFD assumera le rôle de Chef de File des bailleurs de fonds.

La Coopération belge participera également au financement de la composante gérée par l'ONEP du Programme National d'Assainissement, avec une subvention de 23 millions d'euros. Entre les deux financements, une mutualisation des moyens est prévue, concernant l'assistance technique et le plan de communication. Une lettre d'entente entre l'AFD et la Coopération Technique Belge (CTB) a ainsi été signée le 14 décembre 2011.

La collaboration entre l'ONEP et l'AFD remonte à 1993 avec désormais neuf concours totalisant 180 Millions euros, soit l'équivalent de 2 Milliards DH. Ces prêts ont permis l'amélioration des conditions de vie des populations à travers des projets d'alimentation en eau potable en milieu urbain, des projets de généralisation de l'accès à l'eau potable en milieu rural et des projets d'assainissement liquide.

